

CAP ECMS

Les pré-requis pour intégrer la formation

- Jeunes de 15 ans sortant de 3ème
- Jeunes de 16 à 25 ans,
- Trouver une entreprise qui accepte de signer un contrat d'apprentissage pour vous accompagner durant votre formation.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons dans votre recherche.

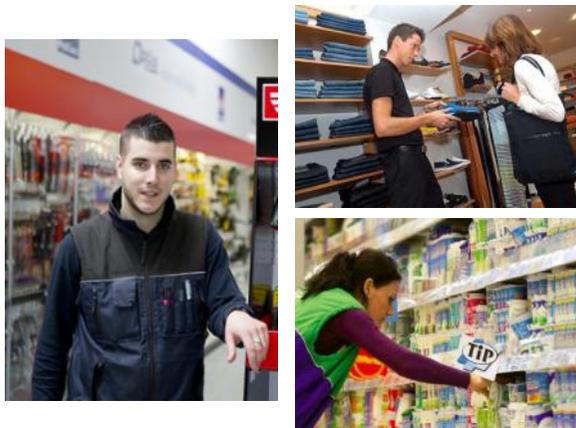
Le profil du candidat

- Sens du contact
- Dynamisme
- Bonne présentation
- Bonne maîtrise du français
- Rigueur et méthode
- Goût de la communication

Nos plus

- Internat et restauration sur place

**CAP Employé de Commerce
multi-spécialités
en contrat d'apprentissage**



Lycée Jeanne d'Arc
Site de Formation par Apprentissage
23 rue de la Vanne
81 200 MAZAMET
Tél. : 05 63 97 58 25
cfmn@jeannedarc-mazamet.fr
Contact :
Marie PUJOL-COMBA

Osez l'alternance !

**CAP EMPLOYÉ
DE COMMERCE**
Multi-spécialités

**par
apprentissage**



Nouveau dans le Tarn

CAP EMPLOYÉ DE COMMERCE

Multi-spécialités

Par apprentissage

Le métier

Les fonctions de l'employé de commerce multi-spécialités

Le titulaire du CAP « employé de commerce multi-spécialités » réalise des opérations de réception et de stockage des marchandises.

Il est chargé de la **présentation marchande** du linéaire dans le respect de la législation en vigueur.

Il participe à l'**accueil, à l'orientation du client et à sa fidélisation.**

A la caisse, il enregistre **les marchandises et encaisse** selon le mode de paiement.

Les débouchés et les métiers

Les titulaires de ce diplôme travaillent dans **tous les secteurs professionnels** et peuvent être :

- employés de grandes surfaces
- employés en magasin sport, habillement, bricolage...
- employés de libre-service
- employés de rayon
- gendriers - caissiers

Le CAP est un diplôme **d'insertion professionnelle.**

Toutefois, les meilleurs élèves peuvent se diriger vers un **BAC PRO VENTE** ou **COMMERCE**



Contact



Une formation proche du terrain

Le programme

Matières professionnelles étudiées

- Économie Droit
- Vente : 4 pôles de compétences
 - C1 Réceptionner et tenir les réserves
 - C2 Approvisionner le rayon
 - C3 Informer le client
 - C4 Tenir le poste caisse
- Vie Sociale et Professionnelle

Matières générales étudiées

- Français
- Histoire-géographie
- Mathématiques-sciences
- Langue vivante
- Arts appliqués
- EPS



Dynamisme

Le contrat d'apprentissage

Vous signez un contrat de travail sur 2 ans, (3 jours entreprise, 2 jours formation par semaine)

La rémunération

Elle varie selon l'âge de l'apprenti :

AGE	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3
16/17 ans	25 % *	37 % *	53 % *
18/21 ANS	41 % *	49 % *	65 % *
21/25 ANS	53 % *	61 % *	78 % *

* % du SMIC ou du salaire minimum conventionnel

Les avantages* pour l'employeur (18/02/15)

1- Aides du Conseil Régional :

- Aide annuelle : 1000 € (-11 salariés)
- Aide au recrutement : 1000 € (-250 salariés + accord de branche, cumulable avec aide annuelle)

2 - Aides complémentaires

- Exonération totale des cotisations patronales et salariales (hors accident travail / maladie : -11 salariés)
- Exonération des cotisations patronales et salariales dues au titre de l'assurance sociale et d'allocation familiale (+11 salariés)
- Crédit d'impôt de 1600 €
- Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)
- Aide à l'embauche travailleur handicapé.

* avantages soumis à certaines conditions et susceptibles de modifications ou de suppression